N°45 –30 juin 2025

TERMES NOVAS D'AICI

L'édito du maire : Une eau à préserver

Nous entamons l'été avec des températures extrêmement élevées pour un mois de juin. Des températures qui durent sur des périodes longues et qui sont très en avance par rapport aux années précédentes
À ces températures s'ajoutent de longues périodes de sécheresse .
Cela fait au moins trois ans que la pluviométrie sur l'année ne représente que 50% de la pluviométrie habituelle de la région . Un tiers du Département , dont la vallée de la Orbieu, est placé en crise près d'un mois avant les mesures similaires des années précédentes.

A cela s'ajoute pour notre commune une problématique technique qui vous a privé d'eau pour un temps plus ou moins long selon le point de livraison,
Merci pour votre compréhension et votre patience.
Cette problématique est liée à une baisse de production que nous connaissons depuis plusieurs années , mais aussi et surtout à différents défauts de construction de la conduite qui se révèlent à l'occasion de la diminution de la source .
Nous avons entrepris des travaux importants dont le but est de réduire et même d'empêcher la constitution de zones emplies d'air qui empêchent la circulation de l'eau.
En attendant la fin de cette opération, la commune est ravitaillée en eau par Réseau11. , notre délégataire, grâce à la solidarité des villages environnants. Ce ravitaillement se fait sous le contrôle de l'agence régionale de santé, afin d'éviter tout problème de pollution.
La situation va redevenir normale, pour autant l'économie d'eau doit être la règle pour tous ici comme partout ailleurs.

Nous comptons sur vous .
Bel été à tous . Hervé Baro

Recherche de la conduite et percement

Fixation du support

Fixation de la ventouse

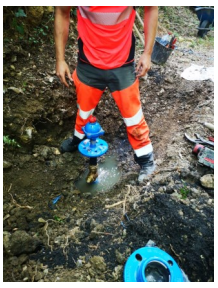

Lors de la pose de la 1ère canalisation, dans les années 1960, la tranchée avait été réalisée avec des outils moins sophistiqués qu'aujourd'hui mais avec une tranchée suivant une pente régulière jusqu'au village. Les travaux des années 2000 , qui ont permis de mettre la canalisation aux normes sanitaires actuelles ont été réalisés à la trancheuse, machine qui creuse à une profondeur constante mais qui suit les reliefs du chemin ...Des nouveaux points hauts ont été créés , et pas tous équipés de « ventouses « , dispositifs d'évacuation de l'air à un point haut d'une conduite . Tant qu'il y avait assez d'eau dans la source , ces défauts ne posaient pas problème … C'est ce que Réseau 11 corrige en ce moment .

Novas de los d'Aïci :
Encore deux nouveaux habitants ce trimestre au village . Bienvenue à Céline Lecarrérès et à Teddy Ponsé .
Et tous nos vœux de bonheur renouvelés pour Sandrine Courdon et Gilles Gautherot qui se marient le 12 juillet .

Responsable de la publication : Sylvie Séguy
rédacteurs : Hervé Baro, Michel Séguy , Françoise Baro, Sylvie Séguy

Les événements de l'été

11 juillet : Concert immersif « Ce qui passe par la Terre *» avec le Programme Re-connexion
14 juillet : Apéritif républicain offert par la mairie
19 juillet : Observation des vautours au château * avec la LPO Occitanie
30 juillet : Visite à deux voix au château * : histoire et géologie avec le PNR
1er août : Cinéma sous le château * « Le règne animal » avec Ciném'Aude
10août : vide-grenier **
14 août : fête du village **
15 août : repas du village **

** organisé par le Genivre

12 juillet : A l'occasion de leur mariage , Sandrine et Gilles convient les habitants du village sous les canisses au vin d'honneur qui suivra la cérémonie le samedi 12 juillet à 17h.

Depuis plus de dix maintenant notre commune et son château participent à l'aventure de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des forteresses médiévales du Languedoc .
Nous touchons à la fin de la procédure .
En effet depuis le mois de janvier dernier notre candidature est devenue la candidature de l'Etat Français .

Elle sera soumise au comité du patrimoine mondial de l'UNESCO lors de l'assemblée générale de juillet 2026.
En attendant, un groupe d'experts internationaux examine le dossier et l'un d'entre eux effectuera une visite de chacun des 8 sites au mois de septembre prochain.
Avec l'association mission patrimoine mondial, nous préparons cette visite dont l'importance est capitale dans la procédure.

Hervé

L'Ecole de Termes (épisode 3)

Après avoir évoqué les bâtiments et les instituteurs successifs, intéressons-nous à présent aux élèves : pour cela nous avons retrouvé un registre de présence couvrant la période 1890-1928

Durant cette période, 150 élèves ont été inscrits à l'école. Pour certains d'entre nous, nous les avons connus ,d'autres sont ancrés dans la mémoire collective du village. Il y en avait très peu de non natifs du village : Termes n'était pas à cette époque soumis aux migrations de population comme aujourd'hui. Citons par exemple, 9 élèves inscrits en 1898-1899, tous repartis bien vite après l'année écoulée. Leurs parents sont mineurs, terrassiers et surveillant des travaux. Sans doute les enfants des ouvriers venus construire l'école ou la route ? On retrouvera la même situation pour le creusement du tunnel en 1902-1903. En dehors de ces deux périodes, il n'y a eu que très peu d'inscriptions d'enfants issus de familles étrangères au village.

Il est intéressant de noter que le registre pré imprimé demande le nom et prénom des deux parents. Les instituteurs successifs n'ont toujours mentionné que l'identité du père. Le nom de la mère n'apparaît que lorsqu'elle est veuve ou seule !

Avec l'identité, on connaît aussi la profession du père. Sans surprise, la plupart sont des cultivateurs. Pour certains, on apprend aussi qu'ils ont un troupeau. On retrouve ainsi les quelques métiers connus des Termenais : le meunier, le cordonnier, les maçons, le forgeron, l'épicier, le menuisier, le cantonnier, le sacristain.

L'année scolaire commence début octobre. La date de fin d'année n'est pas précisée. La date d'obtention du certificat d'étude pourrait nous en donner une idée ; or, elle est bien variable de fin juin à fin juillet selon les années et même à Pâques pour l'année 1914 (l'Education Nationale de l'époque sentait-elle l'Horreur arriver ?). L'âge de la 1ère inscription est variable de 4 à 7 ans et le début de la scolarité peut se faire à n'importe quel moment de l'année. La scolarité s'achevait pour les meilleurs, avec le certificat d'études.

Le registre ne mentionne pas le nombre d'élèves qui ont présenté l'examen. Par contre on connaît le nombre de lauréats. Sur les 150 élèves inscrits, 41 sont sortis avec le sésame en poche. La moitié des lauréats l'ont obtenu après la Grande Guerre soit durant une période de 10 ans seulement (donc l'autre moitié sur les 28 premières années du registre). Cela fait en gros 3 fois plus de reçus après guerre qu'avant. Ce constat peut être mis au compte du progrès de l'éducation. Un détail a attiré mon attention : l'examen se passait au niveau cantonal, les élèves devaient se déplacer à Mouthoumet pour les épreuves. Les résultats étaient proclamés avec un classement. Sur les 41 lauréats, 10 ont été premiers au niveau cantonal et tous avant 1914 ! Après la Guerre, soit le classement n'existait plus, soit le niveau de ces élèves avait baissé, soit l'instituteur était moins compétent ! L'Histoire ne le dit pas. M. Mahoux pouvait donc être fier de ces 10 promus avec brio. Dans la marge, l'instituteur a noté pour eux « obtention d'un livret de Caisse d'Epargne ». On ne sait pas si le compte était crédité ! Certains ont passé à la suite le Concours agricole et l'ont obtenu. Parmi ces 10 lauréats, seuls deux ont continué leurs études. Après la Guerre, plus nombreux ont été ceux qui ont pu le faire.

Avec ou sans certificat d'études, la plupart des élèves se sont retirés dans leur famille pour s'occuper des travaux agricoles ou de ménage. Dans la marge aussi, l'instituteur a relevé les élèves « maladifs », ils sont relativement nombreux.

Les instituteurs de l'époque, dans certains cas, se laissaient aller dans leurs commentaires : si rares ont eu la chance d'être qualifiés « élève d'élite », d'autres n'ont pas eu cette chance : « élève très simple d'esprit. Ne pourra jamais être grand-chose. », « a pu tout juste apprendre à lire ou à écrire », « presque illettrée ».

Michel

Le tourisme à Termes

Le groupe de la formation développement pour un nouveau projet touristique a présenté le résultat de ses travaux à la population le 16 mai , puis ce projet a été validé de manière globale par le conseil municipal le 19 mai .

Mais pourquoi avoir fait tout cela ?

Le tourisme change, le climat change aussi, nous sommes obligés de nous adapter si nous voulons maintenir une activité touristique profitable au village et aux alentours. C'était l'objectif du travail mené par le groupe : déterminer les atouts et les faiblesses de notre site , l'usage qu'en font les visiteurs aujourd'hui (château, village, sentiers, gorges …) et dessiner un devenir pour cette activité touristique . Celle-ci, débutée il y a 30 ans lors de la naissance du Pays Cathare, a constitué un important levier de développement local et économique pour notre micro-région. Termes en a largement profité .
Le choix a été fait d'une réflexion participative, avec un groupe de travail réunissant professionnels locaux du tourisme, élus et agents du patrimoine de Termes, techniciens de différentes structures .
L'ensemble des propositions constitue un projet cohérent destiné à servir de support aux actions de la municipalité dans les années à venir .

C'est un **projet politique** , au sens étymologique (l'art de gouverner le cité) , basé sur des valeurs : l'attachement à la beauté et à l'authenticité des lieux, le sens de l'hospitalité , le respect de notre environnement , qui sont partagés par la majorité des habitants et par les élus de la commune.
Le tourisme que nous souhaitons et qu'apprécient les visiteurs est qualifié de « slow-tourisme » (tourisme lent) : il propose la (re)-découverte des paysages, des différents patrimoines, la rencontre avec les habitants , le fait de prendre son temps en se déplaçant à pied , en vélo...mais aussi en camping-car ou en moto !!
Quand nous voyons passer les nombreux randonneurs et visiteurs qui apprécient une nature sauvage et belle, un village accueillant et beau, des habitants sympathiques car heureux d'y vivre , nous pouvons penser que nous sommes déjà une destination de slow-tourisme .

La commune est un levier pour donner les conditions propices au développement d'une économie induite : hébergement, restauration, activités sportives, installation agricole , entretien des lieux etc.... Avoir une vision claire sur le tourisme que nous voulons à l'avenir pour notre commune nous semble important .

Que devons-nous attendre de ce projet ?

Depuis que Termes est une destination touristique, nous avons vu les attentes des visiteurs évoluer vers les activités de pleine nature et la visite du village .
Accompagner cette évolution touristique est nécessaire : accueil des randonneurs et des cyclistes itinérants à « l'aire de bivouac » (répertoriée avec le restaurant par l'Hexatrek -hexatrek.com, par ex) , solution de stationnement pour les motards ...Création d'un parcours « ludique et historique » sur la colline du château etc…
La prise en compte de la ressource en eau potable sera bien sûr un élément important dans la mise en œuvre de ces actions .

La visite du château , de son côté, subit la même tendance à la baisse que beaucoup d'autres sites , tendance en partie liée aux canicules , aggravée ici par l'isolement et la faible notoriété du site.
Faire partie de la candidature Unesco est une chance pour Termes, car cela l'inclut dans la dynamique des Forteresses Royales du Languedoc , donne plus de visibilité au site et permet aux projets liés au tourisme d'être mieux financés . Mais l'expérience montre que l'augmentation des visiteurs ne dépasse pas 20% pour les sites inscrits au patrimoine mondial …

La démarche Unesco ne permettra pas de résorber le déficit de gestion préoccupant que connaît le site , mais ce déficit ne remet pas en cause l'esprit du projet . A l'automne , une étude économique de la gestion du site éclairera la commune sur les choix à faire pour diminuer celui-ci , tout en continuant à bénéficier de l'aide du Département.

En revanche, le bâtiment d'accueil est un point central et nous souhaitons son évolution vers plus de diversité : collaboration avec le PNR (géologie) amélioration de l'offre de visite du château, recherche de nouveaux publics, plus de partenariat avec les acteurs locaux ...d'où le projet de réhabilitation du bâti pour rendre une ouverture possible toute l'année et un meilleur service aux visiteurs .

Le groupe de travail a qualifié Termes de :

pépite au cœur des Corbières

entre histoire nature et découvertes

En fait, Termes est une destination « qui se mérite » ! C'est à la fois un atout mais aussi un inconvénient si nous n'évoluons pas « avec notre temps » .

Sylvie

EN PARCOURANT LE VILLAGE

Nous en terminerons cet été avec la rue dal Boisset. Nous nous intéresserons donc à la maison voisine des Nougarolis vue précédemment et à celle, plus bas, faisant angle avec la rue Longue.

La première intrigue par sa forme, souvent photographiée, parfois peinte. Je n'ai trouvé ni d'explication à sa configuration ni le nom de très anciens propriétaires. Je suis remontée simplement à Anna Guizard, née en 1895, tante de Georges Guizard, le père de Monique. Elle épouse Joseph Baro dans les années 30 mais décède vers la fin de la 2ème guerre mondiale. Son époux, revend le bien à Clémence Granouillet (de Narbonne) qui vient s'y installer. Elle serait une parente de Claire Olive, née Paraire, la maman de Guy Olive.
Au décès de Clémence ou son départ de Termes (je n'ai pas de précision), la maison est vendue à Magali Schaechtele et son époux, amis des familles Rastier et Jordan, qui en feront leur résidence secondaire. Magali, séparée, viendra y habiter de façon permanente pendant quelques années.
Quelques locataires y ont séjourné : Gina, Thierry.....
Confortablement rénovée, cette maison appartient depuis 10 ans à Corinne, arrivée de Haute Savoie, férue de jardinage, précurseure de la vente de légumes en libre service sur Termes, passionnée également de véhicules anciens de collection, propriétaire d'une 4L qu'elle bichonne.

Coupe remportée par Corinne lors du 40ème rallye autos motos anciennes de Canet d'Aude

La seconde maison, au n° 4, a appartenu à la famille Lusque, nom qui figure déjà dans le registre de 1673, le « livre terrier » des propriétaires terriens *(source : l'Abbé Astruc*), un nom d'origine occitane qui pourrait signifier pour certains « qui louche, myope » et pour d'autres, une montagne, ou un bois.
Le dernier occupant de cette maison portant le nom de Lusque est Camille dont certains d'entre nous se souviennent. Petit fils de Antoine Lusque et Marie Roger, il nait à Barcelone, à la fin du 19 ème siècle. Sa mère Marie est « fille mère », terme péjoratif pour désigner une femme élevant seule son enfant. Francine se rappelle à son propos qu'elle faisait « l'encantaïre », le crieur public lorsque des commerçants ambulants arrivaient sur le village. Au décès de sa mère, Camille aurait été recueilli chez son oncle Jean-Pierre Sire et son épouse née Lusque.

Camille est incorporé en 1915 pour la Grande Guerre ; il sera rappelé en 1939 pour la seconde guerre mondiale. *(sources Geneanet, J. Filhastre)*
Avec l'essor des industries automobiles, Camille serait par la suite parti à la capitale travailler pour les usines Renault. A son retour à Termes, Camille vit de façon marginale, solitaire. Il décède en 1976.

Cette maison appartient depuis peu aux enfants de Jean-Marie Loubry, à la suite du décès de leur grand-père, André Foucart, qui l'avait acquise et rénovée en 1979 avec son épouse . Et c'est avec plaisir que nous voyons à nouveau les volets ouverts.

Françoise